

MÈRE ADOLESCENTE À GENÈVE : QUEL PARCOURS, QUELS SOUTIENS?

Module : Immersion en communauté

Juin 2012



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Introduction
- Problématique
 - Statistiques
- Méthodologie
- Adolescent et sexualité
 - Éducation sexuelle à Genève & Contraception
- Grossesse chez l'adolescent
 - 5 types de grossesse
 - Stigmatisation
- Soutiens disponibles pour la mère adolescente
- Conclusion

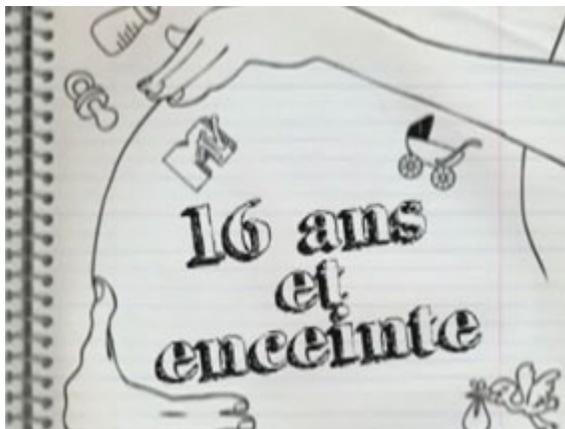




<http://www.youtube.com/watch?v=O9R15RsU5ec>



INTRODUCTION

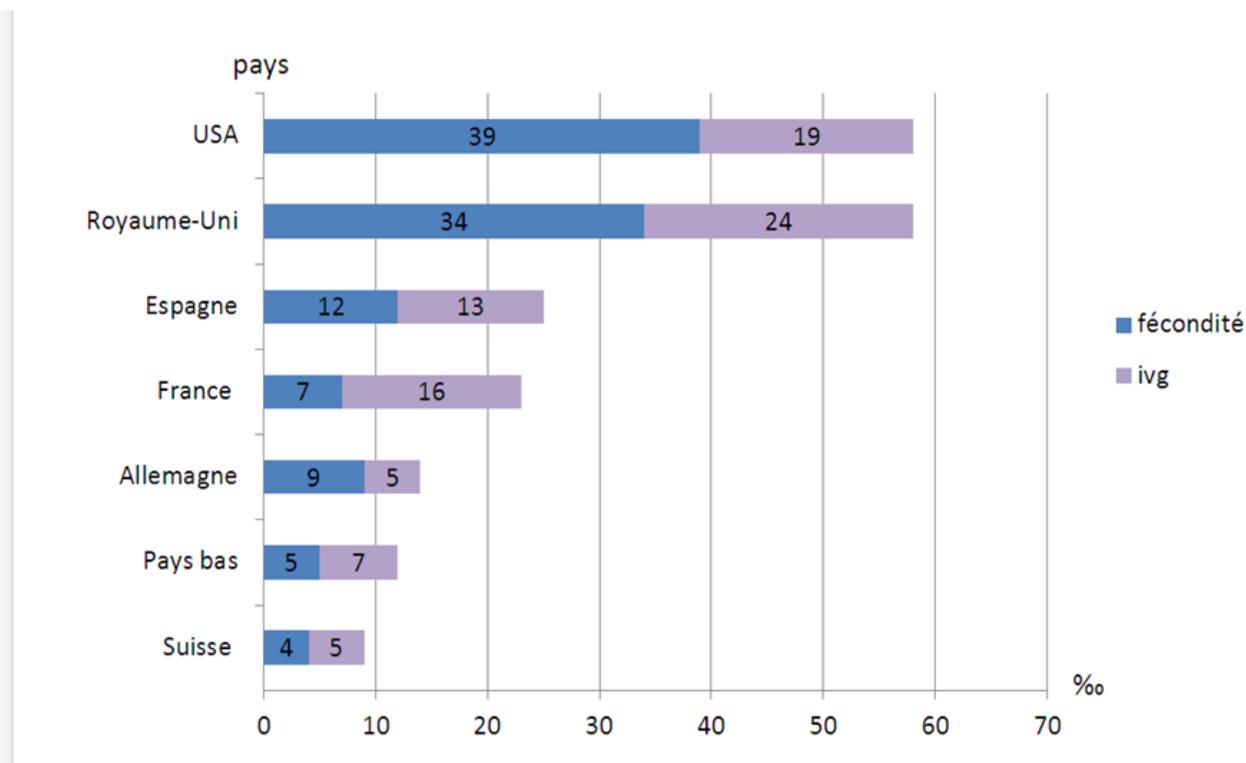


PROBLÉMATIQUE

Mère adolescente à Genève :
quel parcours et quels soutiens?



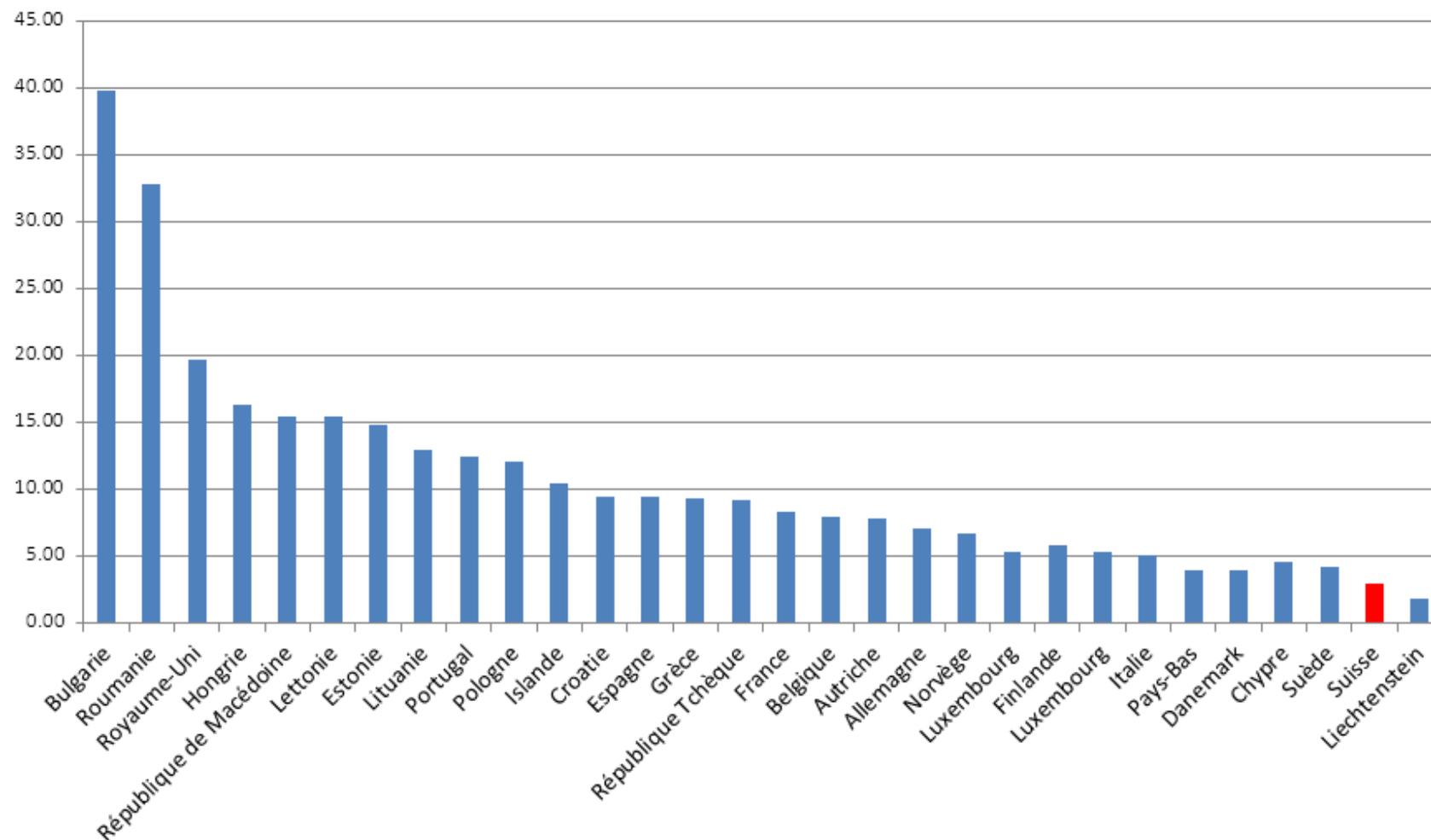
GROSSESSES POURSUIVIES ET IVG EN 2009 POUR 1000 FEMMES DE 15 À 19 ANS



Source : Nisand I, Letombe B, Marinopoulos S. 2012

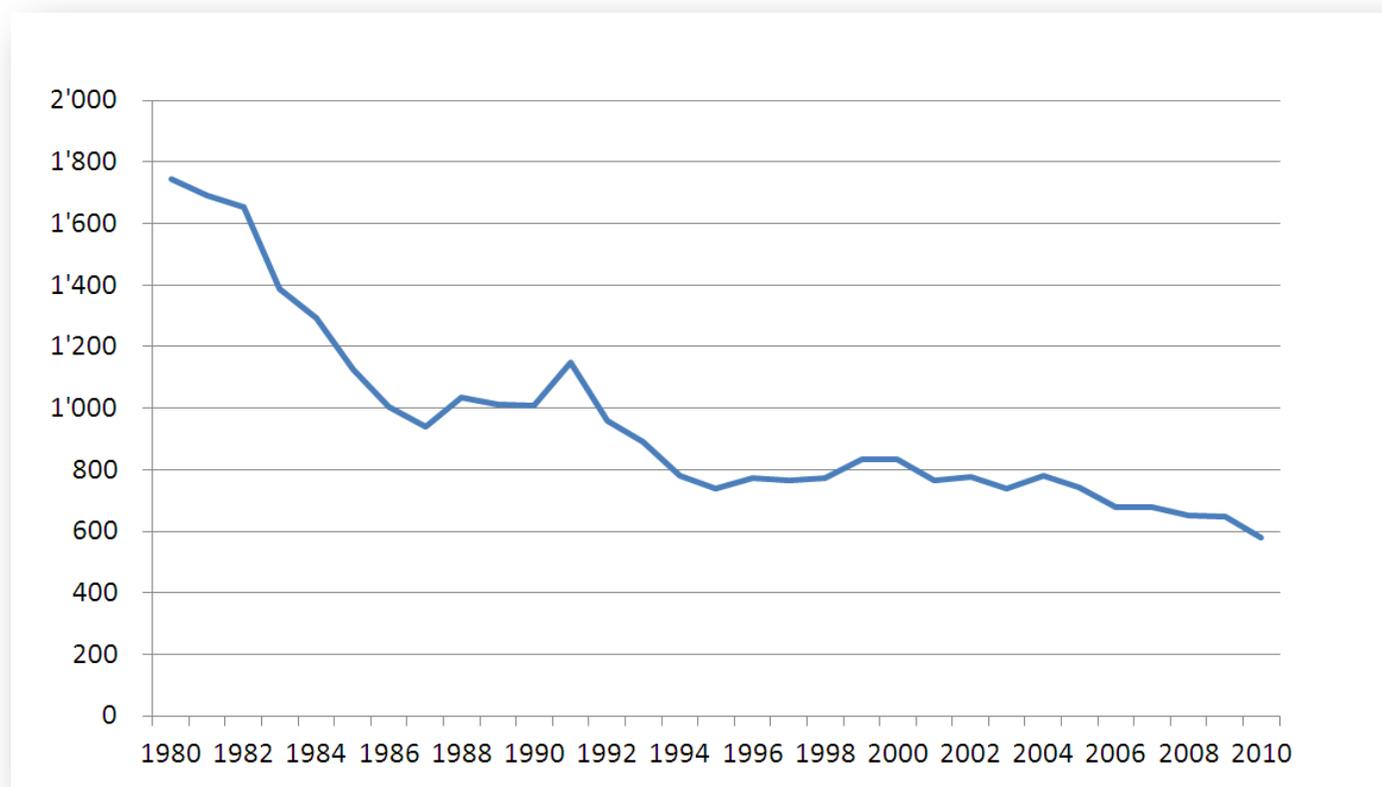
COMPARAISON EUROPÉENNE

NOMBRE DE NAISSANCES POUR 1000 FEMMES DE 15 À 19 ANS EN 2009



Source: Office Fédéral de la Statistique 2009

NAISSANCES VIVANTES EN SUISSE CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 20 ANS



Source: Office Fédéral de la Statistique 2009

MÉTHODOLOGIE (I)



MÉTHODOLOGIE (II)

Tableau 1 : Professionnels de la santé rencontrés .

Institution	Personne de contact	Fonction
SSJ Service de Santé de la Jeunesse	Per Bo Mahler Soraya Orduz	Médecin répondant Educatrice pour la santé
Association Jeunes Parents	Maud Bittar	Membre de l'association
HUG, service social	Christine Fischer	Assistante sociale, service d'obstétrique
HUG, Consultation Santé Jeunes	Pénélope Clinton	Cheffe de clinique Pédopsychiatre
SPMi, service de protection des mineurs	?	?
Foyer Arabelle	Estelle Martin	Educatrice
HUG, planning familial	Monette Cherpit	Sage-femme, conseillère en santé sexuelle et reproductive

Tableau 2 : Femmes ayant eu un/des enfant(s) à l'adolescence rencontrées.

Mère	Grossesse désirée ou non	Age à la naissance du 1 ^{er} enfant	Présence du père à la naissance
Jasmine	Non	16	Oui
Catherine	Non	16	Non
Leila	Non	16	Non
Chloé	Non	18	Oui
Amaele	Oui	16	Non

ADOLESCENCE

Qu'est-ce que l'adolescence?

- Étape de la vie qui va de 10 à 19 ans (OMS)

Quels changements implique cette période?

- Bouleversements physiques et biologiques
 - Puberté
- Bouleversements psychologiques et sociaux
 - Changement identitaire
 - Crise d'adolescence



EXEMPLE FICTIF D'UNE ADOLESCENTE GENEVOISE



Parcours d'une adolescente

Clem, 15 ans, est une adolescente qui vit aux Acacias dans un appartement avec ses parents et sa sœur de 12 ans.

Ces dernières années Clem a vu son corps changer. Elle a de la peine à accepter son corps et est complexée par ses petits seins.

Elle est régulièrement en conflit avec ses parents. Les portes claquent souvent dans l'appartement. Elle aimerait que ses parents lui fassent plus confiance et lui permettent de sortir plus longtemps le soir. Clem a changé de style vestimentaire et de coiffure. Elle prend sa meilleure amie en modèle.

SEXUALITÉ DE L'ADOLESCENT

**Âge moyen du 1er
rapport sexuel en Suisse**

○ 17 ans

Contraception

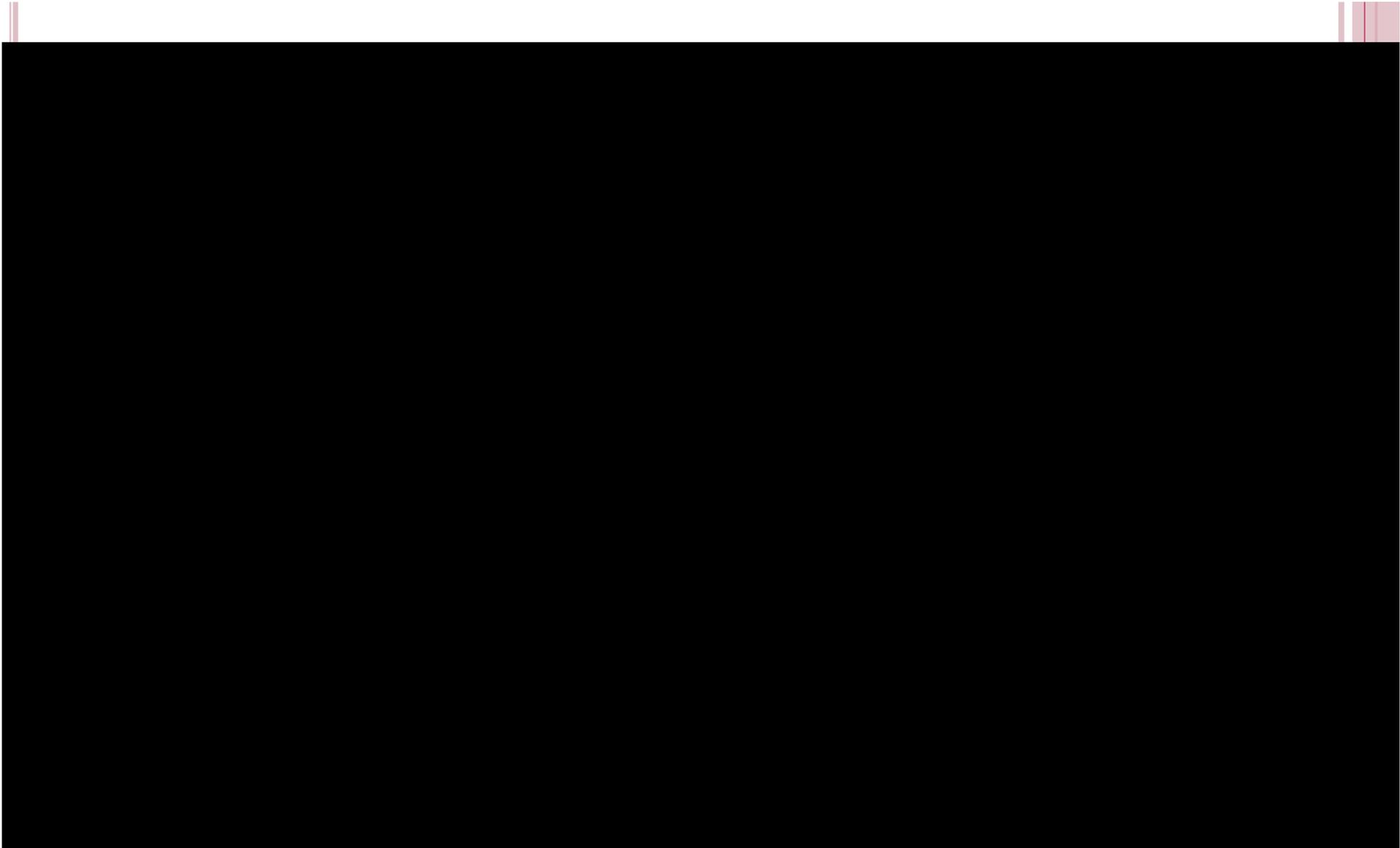
vidéo

Clem sort avec Julien, 16 ans. Il y a 2 mois, ils ont eu leur premier rapport sexuel ensemble.

Clem n'était pas très rassurée, mais Julien a insisté. Sur le moment, ils n'ont pas pensé à se protéger.



En discutant avec ses amies, Clem réalise qu'il vaut mieux se protéger. Avec sa meilleure amie, elle se rend au planning familial. Elle aimerait prendre la pilule.



<http://www.youtube.com/watch?v=ZYDnRVasHiA>



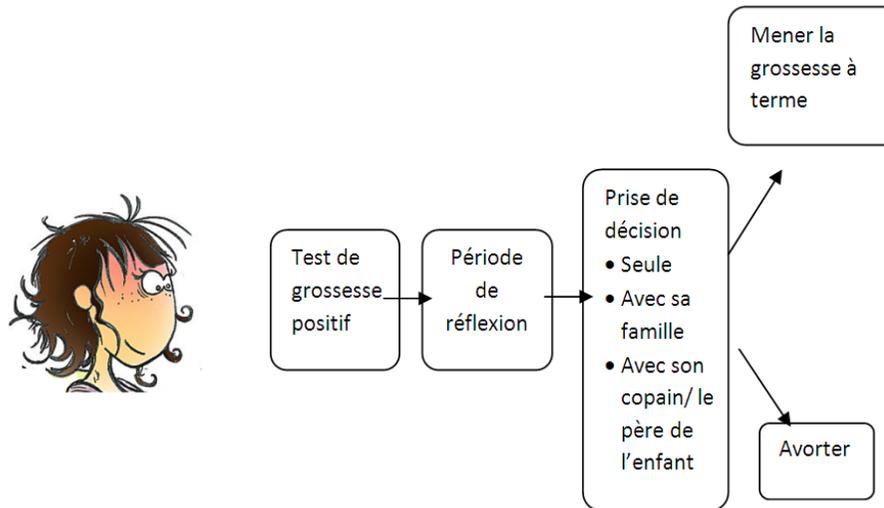
ÉDUCATION SEXUELLE À GENÈVE

4 cours durant la scolarité dispensés par une formatrice consultante en promotion et éducation pour la santé au Service Santé Jeunesse

- Principaux sujets abordés
 - Prévention des abus sexuels
 - Éducation sexuelle et affective
 - Puberté
 - Contraception
 - Conduites à risque
 - Premier rapport sexuel
 - Réponse aux questions des élèves

CLEM

En discutant avec la sage-femme du planning, Clem réalise que ses règles ont du retard. La sage-femme lui propose de faire un test de grossesse pour 10 francs. Le test est positif.



Tout s'écroule pour Clem. Tout s'embrouille autour d'elle. Le planning familial l'encourage à réfléchir et à en parler avec ses parents et Julien. Clem hésite, elle appréhende la réaction de son entourage.

GROSSESSE CHEZ L'ADOLESCENTE

- **5 grands types de grossesses (Le Van)**
 - La grossesse rite d'initiation
 - La grossesse SOS
 - La grossesse insertion
 - La grossesse identité
 - La grossesse accidentelle



Clem s'interroge et ne comprend pas pourquoi elle est tombée enceinte. Sa grossesse est un accident. Elle pensait que cela n'arrivait qu'aux autres.

Après en avoir parlé avec ses parents et Julien, Clem décide de garder l'enfant. Elle sait qu'elle pourra toujours compter sur ses parents.

Elle retourne au planning pour faire part de sa décision de garder l'enfant.

GROSSESSE ET ACCOUCHEMENT

○ Stigmatisation – témoignages

- **Jasmine** : « Pour monsieur et madame tout le monde je crois que j'étais surtout une adolescente irresponsable. »
- **Chloé** : « Si tu tombes enceinte pendant l'adolescence t'as intérêt à être forte, parce que le regard des gens sur toi est souvent blessant. »

La grossesse de Clem se passe bien sur le plan médical. L'enfant se développe parfaitement.

Sa famille la soutient. Julien a eu des doutes au début sur sa capacité à devenir père. Il a décidé de rester et de soutenir Clem.

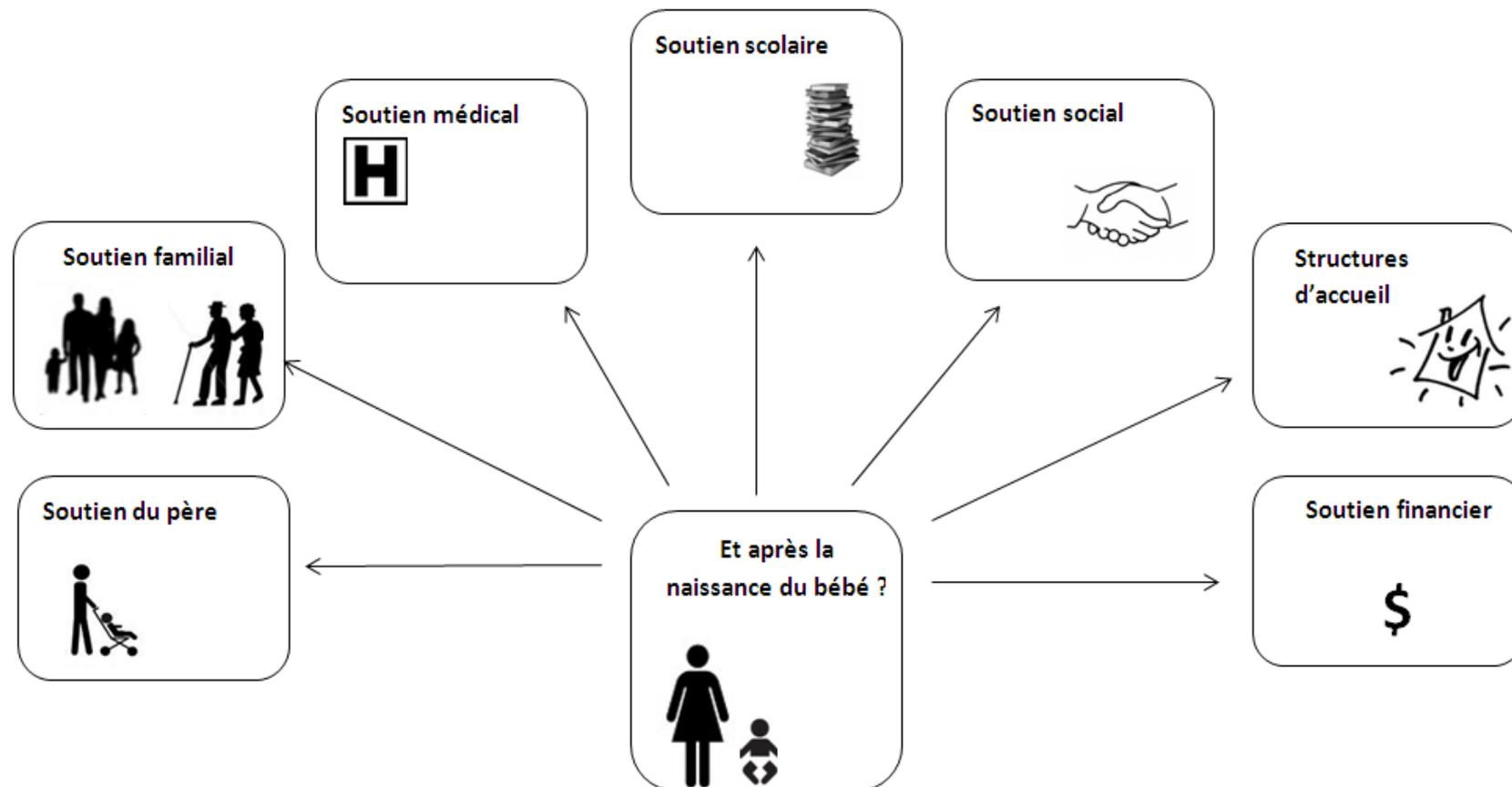
Clem se sent parfois jugée dans la rue. Le regard des gens est désagréable. Sa tante lui a fait remarquer d'ailleurs qu'elle est bien trop jeune pour avoir un enfant.

L'accouchement se passe bien, il n'y a pas eu de complications.



SOUTIENS

Maintenant que l'enfant est né, sur qui Clem pourra-t-elle compter ?



QUESTION 1 – SOUTIEN FAMILIAL

- En Suisse, le père biologique d'un enfant n'a pas l'obligation de le reconnaître.

Vrai

Faux

QUESTION 1 – SOUTIEN FAMILIAL

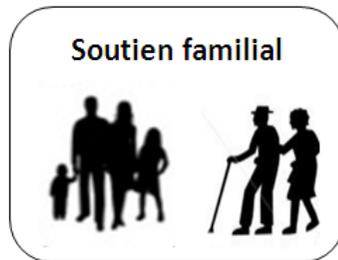
- En Suisse, le père biologique d'un enfant n'a pas l'obligation de le reconnaître.

Vrai

Faux

Si l'enfant n'est pas reconnu, une curatelle en recherche de paternité est menée par les juristes du SPMi. La législation suisse oblige le père biologique à reconnaître son enfant. C'est pour cela que des tests ADN peuvent être menés si nécessaire. Le père doit verser une pension pour son enfant, pour autant que cela lui soit possible financièrement. Il a également un droit de visite de l'enfant.

SOUTIEN FAMILIAL ET DU PÈRE



- Souvent en rupture avant la grossesse, la grossesse rapproche et unit
- Parents = soutien principal
- La mère de la jeune fille occupe une place centrale.

/!\ grand-mère et non mère



- Pas toujours présent
- Couple fragile à l'adolescence
- Présence souhaitée par les mères adolescentes
- Amène l'équilibre familial

QUESTION 2 – SOUTIEN SOCIAL

- Une jeune adolescente doit rencontrer une assistante sociale au cours de sa grossesse.

Vrai

Faux

QUESTION 2 – SOUTIEN SOCIAL

- Une jeune adolescente doit rencontrer une assistante sociale au cours de sa grossesse.

Vrai

Faux

Non, l'adolescente ne doit pas obligatoirement rencontrer une assistante sociale.

Il y a 3 situations possibles:

- Elle est suivie à la maternité-> elle rencontre une assistante sociale
- Son gynécologue privé l'adresse à la maternité -> elle rencontre une assistante sociale
- Elle est suivie par son gynécologue privé et celui-ci assume tout le suivi de la grossesse-> elle ne rencontre pas d'assistante sociale

SOUTIEN SOCIAL

Soutien social



- SPMi
 - Tutelle
 - Suivi
- Assistantes sociales
- Planning familial
- Soutien des pairs
- Associations de jeunes mamans

QUESTION 3 – SOUTIEN MÉDICAL

- Toutes les futures mères adolescentes rencontrent un pédopsychiatre durant leur grossesse.

Vrai

Faux

QUESTION 3 – SOUTIEN MÉDICAL

- Toutes les futures mères adolescentes rencontrent un pédopsychiatre durant leur grossesse.

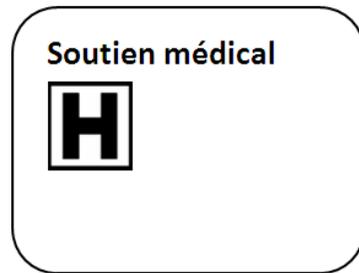
Vrai

Faux

Un suivi est proposé à toutes les mineures enceintes, mais toutes ne désirent pas être suivies. Elles veulent souvent être autonomes. Seules les jeunes femmes avec des troubles psychologiques seront suivies systématiquement.

Si l'adolescente est suivie par un gynécologue privé, elle ne rencontrera un pédopsychiatre que si elle est adressée à la maternité des HUG.

SOUTIEN MÉDICAL



- Gynécologue
- Sage-femme
- Infirmier
- Pédopsychiatre

- Pédiatre (addiction)

QUESTION 4 - SOUTIEN SCOLAIRE

- Tous les professionnels rencontrés affirment qu'une adolescente mère n'est la plupart du temps pas soutenue par son école.

Vrai

Faux

QUESTION 4 - SOUTIEN SCOLAIRE

- Tous les professionnels rencontrés affirment qu'une adolescente mère n'est la plupart du temps pas soutenue par son école.

Vrai

Faux

Tous les professionnels rencontrés estiment que les écoles font le nécessaire pour que la mère soit ou reste intégrée, avec les adaptations nécessaires (dispense de certaines heures, cours de soutien,...). Tous encouragent vivement les jeunes mères à poursuivre leurs études, ou à les reprendre au plus tôt.

SOUTIEN SCOLAIRE

Soutien scolaire



«L'objectif est de maintenir un objectif de formation, même si un break d'une année ou deux est souvent nécessaire. »

Monette Cherpit, planning familial

- Conseiller scolaire
- Directeur de l'établissement
- Assistante sociale

QUESTION 5 – SOUTIEN FINANCIER

- Les parents de la jeune mère ont l'obligation de subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant.

Vrai

Faux

QUESTION 5 – SOUTIEN FINANCIER

- Les parents de la jeune mère ont l'obligation de subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant.

Vrai

Faux

Les parents ont l'obligation de subvenir aux besoins de leur fille jusqu'à sa majorité (voire jusqu'à ses 25 ans si elle fait des études), mais n'ont pas l'obligation de subvenir aux besoins de leur petit-enfant.

SOUTIEN FINANCIER À GENÈVE

Soutien financier



Allocations familiales :

- Allocation de naissance : 2000.-
- Allocation pour enfant : 300.- par mois pour l'enfant jusqu'à 16 ans
- Allocation de formation professionnelle : 400.- par mois dès 16 ans, jusqu'à la fin de sa formation (max 25 ans)

**Aide financière des parents et du
générateur**

Subsides pour assurance maladie

QUESTION 6 – STRUCTURES D'ACCUEIL

- Dans le canton de Genève, il existe 3 foyers d'accueil pouvant accueillir les mères mineures et leur enfant.

Vrai

Faux

QUESTION 6 – STRUCTURES D'ACCUEIL

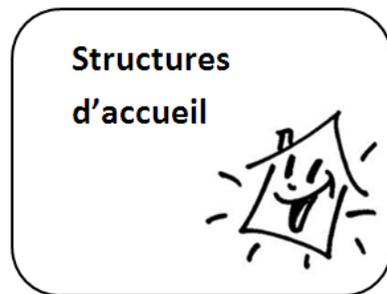
- Dans le canton de Genève, il existe 3 foyers d'accueil pouvant accueillir les mères mineures et leur enfant.

Vrai

Faux

Dans le canton de Genève, un seul foyer peut accueillir des jeunes mères et leur enfant. Il n'est cependant pas spécialisé dans cette prise en charge

STRUCTURES D'ACCUEIL À GENÈVE



A Genève, le Foyer Arabelle accueille les mères en difficulté avec leur(s) enfant(s)
Séjour pris en charge par le SPMi

Manque de structures spécialisées à Genève dans la prise en charge des mères mineures.

Si danger pour l'enfant ou incapacité de la mère à s'occuper de l'enfant

→ HUG Unité de Développement, pour évaluer la relation mère-enfant → Foyer Piccolo (0-5 ans) pour long terme.

CLEM

Clem a été très soutenue par sa famille. Les premiers mois n'ont pas été évident. La sage-femme l'a beaucoup aidée durant cette période.



Clem, en accord avec ses parents, habite chez eux avec son enfant. Julien, le père, vient fréquemment voir son fils, même si Clem et lui ne sortent plus ensemble.

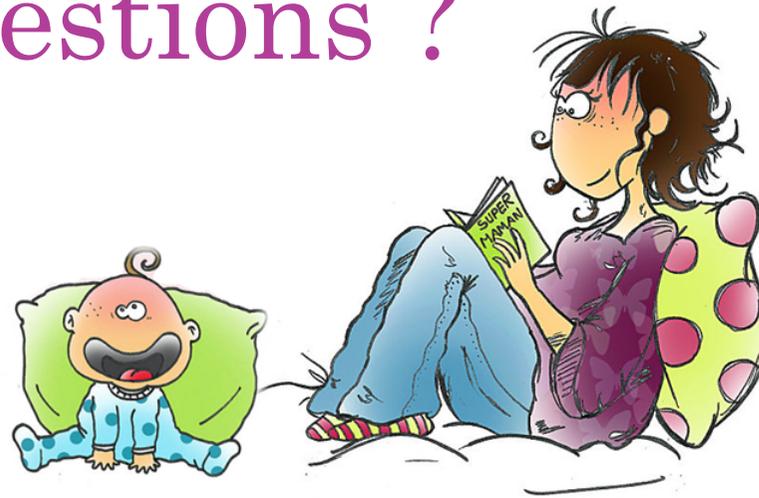
Elle a arrêté l'école après la naissance de son enfant et compte reprendre les cours à la rentrée de septembre, soutenue par l'assistante sociale et par le corps enseignant.

TAKE HOME MESSAGE

- Sexualité des adolescents = tabou
 - Société accepte mal les personnes qui sortent des normes
 - Mais finalement l'âge n'est qu'un facteur parmi tant d'autres
 - Les mères adolescentes s'en sortent généralement bien.
 - Soutiens = nécessaires
 - La famille est le point clé
-
- Pas assez de structures pour les placements à Genève.

MERCI DE VOTRE ÉCOUTE

Questions ?



BIBLIOGRAPHIE

- Dadoorian D. Grossesses adolescentes. Ramonville Saint-Agne : Editions Eres ; 2005.
- Bettoli. L. Les grossesses à l'adolescence : un problème de santé publique ? Sage-femme suisse. 2004, 34(5) : 30-35.
- Zemp E, Dratva J. Santé sexuelle: variabilités en Suisse et en Europe. Rev méd Suisse. 2010;6:1433-7.
- Nisand I, Letombe B, Marinopoulos S. Et si on parlait de sexe à nos ados ? Pour éviter les grossesses non désirées chez les jeunes filles. Paris : Odile Jacob ; 2012.
- Portier F. Adolescentes et mères outre-Manche. Enfances & Psy. 2009 ; 44(3) : 163-173.
- Braconnier A, Marcelli D. L'adolescence aux mille visages. Paris : Odile Jacob ; 1998.
- Sahuc C. Comprendre son enfant 11-17 ans. Paris : Broché ; 2006.
- Mareau C, Sahuc C. La sexualité chez l'enfant et l'adolescent. Levallois-Perret : Studyparents ; 2006.
- Le Van C. Les grossesses à l'adolescence normes sociales, réalités vécues. Paris : L'Harmattan ; 1998.
- Confédération Suisse. RS 210 Code Civil Suisse [En ligne]. 2012 [consulté le 29 mai 2012]. Disponible : <http://www.admin.ch/ch/f/rs/210/index.html>
- M6. 16 ans et bientôt maman. [En ligne]. 2012. consulté le 22.05.2012. Disponible : <http://www.m6.fr/documentaire-16 ans et bientot maman/>
- MTV. Emission 16 ans et enceinte. [En ligne]. 2012. consulté le 22.05.2012. Disponible <http://www.mtv.fr/emissions/16-ans-et-enceinte/>
- Organisation Mondiale de la Santé. Santé de l'adolescent [En ligne]. 2012 ; consulté le 22 mai 2012]. Disponible : http://www.who.int/topics/adolescent_health/fr/
- Larousse. Article Larousse : Adolescence [En ligne]. 2012 ; consulté le 22 mai 2012]. Disponible : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/adolescence/10982>